

11-POS-306



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 12 JUIN 2012

Scanné le _____

Postulat : Quelle stratégie pour sauvegarder les murs en pierres sèches et le vignoble en terrasses vaudois ?

Dans le Canton, différentes régions cultivent des vignobles en terrasses. Ils ne sont pas seulement situés en Lavaux. Ces vignobles façonnent des paysages chers au cœur des Vaudois et constituent aussi un apport important d'un point de vue touristique, culturel et écologique. D'autre part, la viticulture reste un secteur d'activité économique important pour le Canton et les vignobles en terrasses contribuent à la notoriété des terroirs vaudois qui profite également à l'ensemble du secteur.

Or, force est de constater que les murs en pierres sèches disparaissent progressivement au fil des années ou à la suite de travaux de remaniements fonciers. Les travaux d'entretien de ces murs nécessitent d'investir un nombre d'heures conséquent et entrent de plus en plus souvent en conflit avec d'autres tâches prioritaires des vigneronnes, comme celle, par exemple, de se consacrer à la vente de son vin. De plus, la nécessité de réduire les coûts d'exploitation pour pouvoir maintenir des prix de vente concurrentiels impose parfois de limiter le personnel employé à l'entretien de ces murs. L'entretien, voire la réfection des murs en pierres sèches constitue un facteur non négligeable des frais de production globaux de ce type de vignoble. Il est admis que les coûts de production sur ces vignes peuvent être en moyenne 35% plus élevés. Selon l'évolution de la situation économique et le marché du vin, le risque est réel que l'exploitation de ces vignes en terrasses ne soit plus garantie à moyen terme, alors que ces terrasses sont bien exposées et produisent des vins de qualité.

C'est pourquoi, à l'instar de la stratégie mise en place par le Canton du Valais pour sauvegarder les murs en pierres sèches et le vignoble en terrasses, ce postulat demande au Conseil d'Etat d'étudier les mesures qui pourraient faire partie d'une telle stratégie et permettraient de maintenir à long terme ce type de viticulture et de favoriser l'entretien et la réfection des murs en pierres sèches.

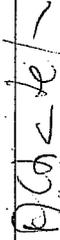
Ces mesures devraient être avant tout de nature incitative et revêtir des formes diverses (information, cours de formation, subvention, réseau d'échanges intercantonal ou international, etc.). Les mesures devraient s'adresser à l'ensemble des acteurs concernés, vigneronnes, consommateurs et communes, et pourraient s'appuyer sur la loi sur l'agriculture, fédérale et cantonale, mais aussi sur d'autres lois cantonales pertinentes (aménagement du territoire ou protection de la nature et du paysage).

Lutry, le 7 juin 2012

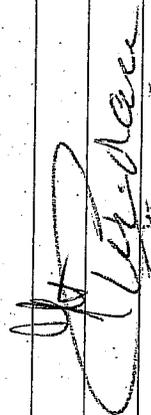
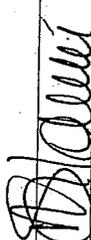
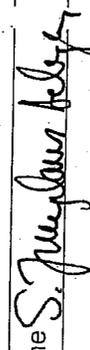
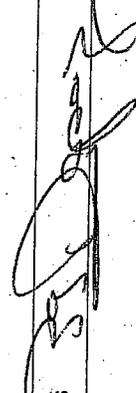
Signé : Alessandra Silauri

~~pos de développ~~
Renat Commission

Liste des députés signataires – état au 10 janvier 2012

Aebi Jean-Robert	Capt Gloria	Dind Claudine
Aellen Catherine	Chapalay Albert	Dolivo Jean-Michel
Amstein Claudine	Chappuis Laurent	Ducommun Philippe
Ansermet Jacques	Chatelain André 	Dufour Claude-Eric
Apothéloz Stéphanie	Cherubini Alberto	Durussel José
Attinger Doepper Claire	Chevalley Christine	Duvoisin Ginette
Aubert Mireille	Chevalley Isabelle	Eggenberger Julien
Baehler Bech Anne	Cherix François	Epars Olivier 
Ballif Laurent	Chollet Jean-Luc	Favez Jean-Michel
Bally Alexis 	Chollet Jean-Marc 	Favrod Pierre-Alain
Bavaud Sandrine 	Christen Jérôme 	Ferrari Yves 
Berlie Olivier	Collet Michel 	Fiora-Guttman Martine
Bernhard Maximilien	Clot Bertrand	Freymond Cantone Fabienne
Berseth Verena	Cornamusaz Philippe	Gaille Pierre-André
Bolay Guy-Philippe	Cornaz-Rovelli Valérie 	Gay Valotton Michèle
Bonjour Eric	Courdesse Régis	Girardet Lucas 
Bonny Dominique-Richard	De Icco Fabrice 	Gardon Julien
Borloz Frédéric	De Montmollin Martial 	Glutz Félix
Bory Marc-André	Debliuè François	Golaz Florence
Bottlang-Pittet Jaqueline	Décosterd Anne	Golaz Olivier
Brélaz François	Delay Elisabeth	Gorrite Nürja
Buffat Marc-Olivier	Depoisier Anne-Marie	Grandjean Pierre
Buffat Michaël	Desmeules Michel	Grobéty Philippe
Cachin Jean-François	Despot Fabienne	Grognuz Frédéric
Calpini Christa 	Devaud Grégory	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 10 janvier 2012

Guignard Pierre	Monod Alain	Rostan Jacqueline
Haenni Frédéric	Montangero Stéphane	Roulet Catherine 
Haldy Jacques	Mossi Michele	Ruey-Ray Elisabeth
Haurly Jacques-André	Mouquin Michel	Saugy Roger
Hurni Véronique	Nicolet Jacques 	Schilt Jean-Jacques
Jaquet-Berger Christiane	Oran Marc	Schwaar Valérie
Jaquier Rémy	Pache Rémy	Schwab Claude
Jobin Philippe	Papilloud Anne	Silauri Alessandra 
Junglaus Delarze Suzanne 	Payot François	Sonnay Eric
Kappeler Hans Rudolf	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Kernen Olivier	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Labouchère Catherine	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Mahaim Raphaël 	Pidoux Jean-Yves 	Uffer Filip
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Pierre-André	Venezelos Vassilis 
Mange Daniel	Poncet Gabriel	Villa Sylvie
Manzini Pascale	Progin Sylvie	Voiblet Claude-Alain
Marendaz André	Randin Philippe	Volet Pierre
Martinet Philippe	Rapaz Pierre-Yves 	Vuillemin Philippe
Mattenberger Nicolas	Rau Michel	Walther Eric 
Mayor Olivier	Reichen Gil	Weber-Jobé Monique
Melly Serge	Renaud Michel	Wehrli Laurent
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Alette	Wyssa Claudine
Meyer Roxanne	Reymond Philippe	Yersin Jean-Robert
Miéville Michel	Rithener Christiane	Züger Eric
Modoux Philippe	Rochat Nicolas	Zwahlen Pierre